RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

L'Eurorégion GECT Pyrénées-Méditerranée, un pôle de coopération de référence en Europe, transparent, efficace et reconnu

Euroregió Pirineus Mediterrània
Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
Eurorregión Pirineos Mediterráneo

Generalitat de Catalunya
GOVERN ILLES BALEARS
La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

1. Edito

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (EPM) est porteuse, depuis sa création en 2004 et sa transformation en GECT en 2009, d'un projet novateur, en accord avec l'ambition européenne d'une culture partagée au-delà des frontières. Elle s'est notamment distinguée par la qualité et la richesse des actions de coopération qu'elle a portées.
Fidèle à l'esprit des fondateurs, en 2017, les présidences de la Région Occitanie et de la Generalitat de Catalogne ont souhaité donner à l'Eurorégion une nouvelle dynamique en lien direct avec les grands enjeux européens d'aujourd'hui.
Pour y répondre, plusieurs grands projets ont ainsi été menés à bien en 2017 sous ces deux présidences :

- Les membres ont défini une nouvelle feuille de route intitulée *Pour une Eurorégion créative, durable et solidaire à l'horizon 2020*. Elle a donné le cadre d'action autour de trois grandes priorités : innovation, développement durable et identité du territoire eurorégional. Par ailleurs, elle permet aux présidences successives de renforcer le lien entre l'Europe et les citoyens.

- La gouvernance et notamment l'organisation interne de l'EPM ont été revues afin de donner plus d'ampleur à son action et de confirmer son rôle d'interlocuteur privilégié auprès des institutions européennes et des porteurs de projets du territoire.

- Dans le même temps, les membres ont souhaité le transfert de son siège sur un site unique, à Perpignan, au cœur de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. Il bénéficie ainsi d'une position stratégique sur l'Arc méditerranéen, d'infrastructures de qualité et d'un tissu économique dynamique.
Nouvelle feuille de route, nouvelle gouvernance et nouveau positionnement européen…
Les initiatives portées par la présidence d'Occitanie puis par la présidence catalane de l'EPM ont donné un nouvel élan pour aborder les années qui viennent avec sérénité et ambition. Elles ont déjà été couronnées de succès puisque l'EPM a été lauréate, en 2016, de 5 projets européens au service du développement économique de nos territoires, de ses entreprises, de ses étudiants et de ses habitants. Ces projets ont été lancés pour la plupart courant 2017.
Enfin, l'EPM a souhaité renforcer sa visibilité à l'échelle européenne et dans le bassin méditerranéen, partie intégrante de son identité. Cet espace d'échanges, de rencontre, de coopération et de découverte porte en effet sur des enjeux majeurs pour l'avenir de ses institutions régionales et de leurs citoyens. C'est là que l'EPM s'affirmera désormais pour prendre pleinement part au processus euro-méditerranéen et faire de toute la Méditerranée un espace commun de paix, de stabilité et de prospérité.

L'EPM compte sur une équipe renouvelée pour commencer une nouvelle étape avec un nouvel élan donné à ses initiatives. Celles-ci doivent la consolider en tant qu'acteur européen et méditerranéen engagé pour faire de la coopération territoriale un moteur essentiel pour la construction d'une Europe plus durable et solidaire.

L'Eurorégion GECT Pyrénées-Méditerranée,
un pôle de coopération de référence en Europe,
transparent, efficace et reconnu

2017

1. Editorial 3
2. Nouvelle feuille de route à l'horizon 2020 4
3. Un nouveau modèle de gouvernance pour une meilleure efficacité et visibilité de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée 5
3.1. Un pilotage renouvelé de la structure 5
3.1.1. Une phase de réflexion 5
3.1.2. Une nouvelle distribution des rôles pour l'équipe de direction 5
3.2. 2017 : mise en œuvre de la réorganisation de l'EPM 5
3.2.1. Première étape : relocalisation sur un siège unique de l'EPM à Perpignan 5
3.2.2. La deuxième étape : le recrutement de la nouvelle équipe 6
3.2.3. La troisième étape : mise en place d'une organisation interne en mode projet 7
3.2.4. La quatrième étape : élaboration du plan d'actions 2018/2020 selon les 4 axes stratégiques 8
4. Les quatre axes stratégiques 12
4.1. Axe 1 : agir pour et avec les habitants du territoire 12
4.1.1. L'EPM a contribué à relever les défis européens communs et à jouer un rôle actif en Méditerranée 12
4.1.2. L'EPM a impulsé une nouvelle gouvernance résiliente, transparente et modèle 12
4.1.3. L'EPM mettra en marche une organisation interne et externe pour les projets et créera à cet effet tous les outils d'organisation et de suivi afin d'investir l'argent public de la meilleure manière possible. 13
4.1.4. L'EPM a établi une nouvelle stratégie de communication dans tous ses domaines d'action 13
4.1.5. Actions de communication mises en œuvre en 2017 14
4.1.5.1. Communication institutionnelle 14
4.1.5.2. Réseaux sociaux 14
4.1.5.3. Communiqués de presse et médias 14
4.1.5.4. Plusieurs reportages sur l'EPM dans les médias 15
4.1.5.5. Identité visuelle 15
4.1.5.6. Sites Internet 15
4.1.5.7. Suivi des projets européens et autres 15
4.1.5.8. Suivi d'autres projets 16
4.2. Axe 2 : Développer l'écosystème eurorégional de l'innovation 17
4.2.1. Innovation 17
4.2.1.1. Projets européens 17
4.2.1.2. Participation dans d'autres projets et actions 18
4.2.2. Tourisme 20
4.2.2.1. Le tourisme comme catalyseur 20
4.2.2.2. Actions 2017 20
4.2.3. Enseignement supérieur et recherche 20
4.2.3.1. Bilan de l'Eurocampus 21
4.2.3.2. e-Health Eurocampus 21
4.2.3.3. Doubles diplômes 22
4.2.3.4. Cotutelles de thèse 23
4.2.3.5. Chèques Eurocampus 23
4.2.3.6. Web Eurocampus 23
4.3. Axe 3 : Contribuer au développement durable du territoire 24
4.3.1. Principes basiques 24
4.3.2. Actions 24
4.3.3. Appel à Projets Développement Durable 2014 25
4.3.4. Appel à Projets Développement Durable 2015 25
4.4. Axe 4 : Approfondir l'identité eurorégionale 26
4.4.1. Projets européens 26
4.4.2. Lancement et sélection des projets de l'Appel 2017 28
4.4.3. Suivi et animation de la commission culture 28
5. Un compte administratif de transition 30
5.1. La section de fonctionnement 30
5.2. La section d'investissement 31
5.3. Ressources Humaines 32

2. Nouvelle feuille de route à l'horizon 2020

Afin de donner davantage de cohérence à la coopération eurorégionale et de gagner en lisibilité dans un projet européen porteur d'enjeux nouveaux, la Région Occitanie a souhaité impulser dès 2016 et début 2017 la rédaction d'un cadre stratégique partagé. Le document définit les grands axes de travail jusqu'en 2020 et permet aux présidences successives de s'appuyer sur un projet politique fort, basé sur les priorités politiques suivantes :

- Agir pour et avec les habitants du territoire
- Développer l'écosystème eurorégional de l'innovation
- Contribuer à un développement durable du territoire
- Approfondir l'identité eurorégionale

Cette feuille de route, intitulée *Pour une Eurorégion créative, durable et solidaire à l'horizon 2020*, a été adoptée lors de l'assemblée générale de mars 2017 et elle s'appuie sur 3 grands principes clés visant à établir durablement une Europe de la proximité. Ils guideront l'investissement politique et le cadre d'action de l'EPM :

1. Agir avec et pour le territoire en proposant des politiques publiques adaptées aux besoins des acteurs des trois territoires, et en démontrant la valeur ajoutée de la coopération.

2. Contribuer à répondre aux défis communs européens : l'EPM est aussi une opportunité unique pour renforcer la vocation européenne de ses territoires – au bénéfice de ses concitoyens, et de gagner en reconnaissance auprès des institutions communautaires –. Ses actions contribuent aux objectifs de la Stratégie européenne « UE 2020 » en termes de croissance intelligente, durable et inclusive. Elles s'inscrivent dans le cadre des différents programmes européens.

3. Jouer un rôle actif en Méditerranée : il s'agit, en effet, d'un espace porteur d'enjeux en termes de croissance et de développement et vecteur de potentiels pour l'avenir.
L'EPM est composée de trois territoires à vocation résolument méditerranéenne. Elle souhaite aujourd'hui être reconnue non seulement comme un interlocuteur pertinent dans les débats qui préparent les relations méditerranéennes à venir – et dans les coopérations qui s'opèrent avec la rive sud –, mais aussi avec d'autres régions méditerranéennes.

Ce document de référence engage chacun des membres de l'EPM et doit guider chaque présidence successive dans son mandat jusqu'à l'horizon 2020. Ces priorités seront ensuite revues ou réaffirmées en lien avec les nouveaux enjeux européens qui guideront l'action de l'Union européenne pour la période 2021-2027. Cette feuille de route est mise en œuvre au quotidien par l'EPM, qui, en s'appuyant sur une gouvernance rénovée, doit renforcer son rôle d'animateur et d'initiateur d'actions innovantes au service du territoire eurorégional.

3. Un nouveau modèle de gouvernance pour une meilleure efficacité et visibilité de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

L'EPM, l'une des premières créées en Europe sous forme de GECT en 2009, a prouvé sa valeur ajoutée en étant reconnue comme interlocuteur privilégié auprès des institutions européennes d'une part, et des porteurs de projets du territoire d'autre part.

Structure de droit français, dont le siège administratif est à Toulouse, l'EPM a disposé jusque fin octobre 2017 de bureaux à Toulouse mais également d'une antenne à Barcelone. Ce fonctionnement a permis au cours des dernières années d'asseoir la structure et de créer une première relation de proximité avec les acteurs de part et d'autre de la frontière.

Néanmoins, certaines difficultés liées à cette double localisation et la nécessité d'être plus efficace dans la gestion de l'équipe, à l'heure où l'EPM est chef de file de trois projets européens et partenaire de deux autres, ont conduit à une réflexion sur le regroupement des équipes sur un lieu unique et sur la refonte de l'organigramme.

Cette restructuration de l'EPM était en effet nécessaire pour affirmer et renforcer son rôle au moment où les grands enjeux de la future programmation européenne post-2020 se dessinent.

3.1. UN PILOTAGE RENOUVELÉ DE LA STRUCTURE

3.1.1. Une phase de réflexion

L'EPM a connu pendant une année complète l'absence d'un directeur titulaire. Afin que la structure puisse continuer à gérer les projets en cours et à assurer son rôle auprès des porteurs de projets du territoire, la Région Occitanie, en tant que présidence en exercice de l'EPM, a assuré la pérennité de la structure. Pour cela, elle a mis à disposition successivement deux agents afin d'assurer la direction de l'EPM (avril 2016 à février 2017). Ce pilotage, pendant quasiment une année, a impliqué un fort investissement dans les aspects administratifs et juridiques de la structure au moment où celle-ci participait à plusieurs projets européens. Ce pilotage a permis de mettre en exergue un certain nombre de problématiques dans la gestion quotidienne de la structure.

3.1.2. Une nouvelle distribution des rôles pour l'équipe de direction

En décembre 2016, l'ensemble des membres de l'EPM ont adopté la nouvelle organisation : avec la création d'un poste de responsable administratif et financier pour permettre de conforter les procédures de gestion de l'EPM ; et la transformation du poste de directeur général en un poste plus stratégique en lien avec les priorités de la nouvelle feuille de route.

M. Xavier BERNARD-SANS, nouveau directeur général, a pris ses fonctions au 1er août 2017. Pour sa part, M. Guillaume BENHAIEM, responsable administratif et financier, a pris ses fonctions au 1er mars 2017.

3.2. 2017 : MISE EN ŒUVRE DE LA RÉORGANISATION DE L'EPM

3.2.1. Première étape : relocalisation sur un siège unique de l'EPM à Perpignan

Sous l'impulsion de la présidence d'Occitanie, le siège de l'EPM situé à Toulouse ainsi que son antenne de Barcelone (secrétariat général), ont été installés dans une ville plus proche de la frontière, à Perpignan, au cœur du territoire eurorégional et à proximité immédiate de Barcelone, Toulouse et Montpellier. Cette proposition a été validée lors de l'assemblée générale du 16 décembre 2016 à Montpellier. A noter cependant qu'en 2017, le siège administratif demeure toujours à Toulouse, car les nouveaux statuts n'ayant pas été validés, le changement de siège n'est pas encore effectif.

Les avantages d'un siège unique à Perpignan

- Localisation au cœur de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée dans une zone de passage importante sur l'Arc méditerranéen, qui bénéficie d'une position commerciale stratégique, d'infrastructures de qualité et d'un tissu économique dynamique.
- Localisation sur un site où seront présents les principaux acteurs politico-économiques des Pyrénées-Orientales.
- Un lieu unique pour recevoir les acteurs euro-régionaux.
- Egalité de traitement du personnel avec une équipe plus intégrée.
- Meilleure efficacité dans la gestion des projets, notamment européens.

L'installation

Les nouveaux locaux, de plus de 200 m², se situent dans le bâtiment « El Centre del Món » dans la nouvelle gare TGV de Perpignan. Ils sont opérationnels depuis début octobre 2017 et ont connu quelques soucis techniques au démarrage, notamment de téléphonie et informatique liés au raccordement à la fibre optique, finalement effective en avril 2018.

3.2.2. La deuxième étape : le recrutement de la nouvelle équipe

Une fois l'équipe de direction recrutée, hormis M. João LOBO, qui faisait déjà partie de l'équipe précédente, toute l'équipe a été engagée par la direction au cours de l'été 2017. L'ensemble de l'équipe de l'EPM est en poste depuis le 2 octobre 2017 dans les nouveaux bureaux à Perpignan. Le fonctionnement interne de l'EPM se stabilisera courant 2018, car tous les systèmes, procédures internes et plus globalement l'organisation de l'EPM sont encore en phase de déploiement.

Nouveaux locaux à Perpignan

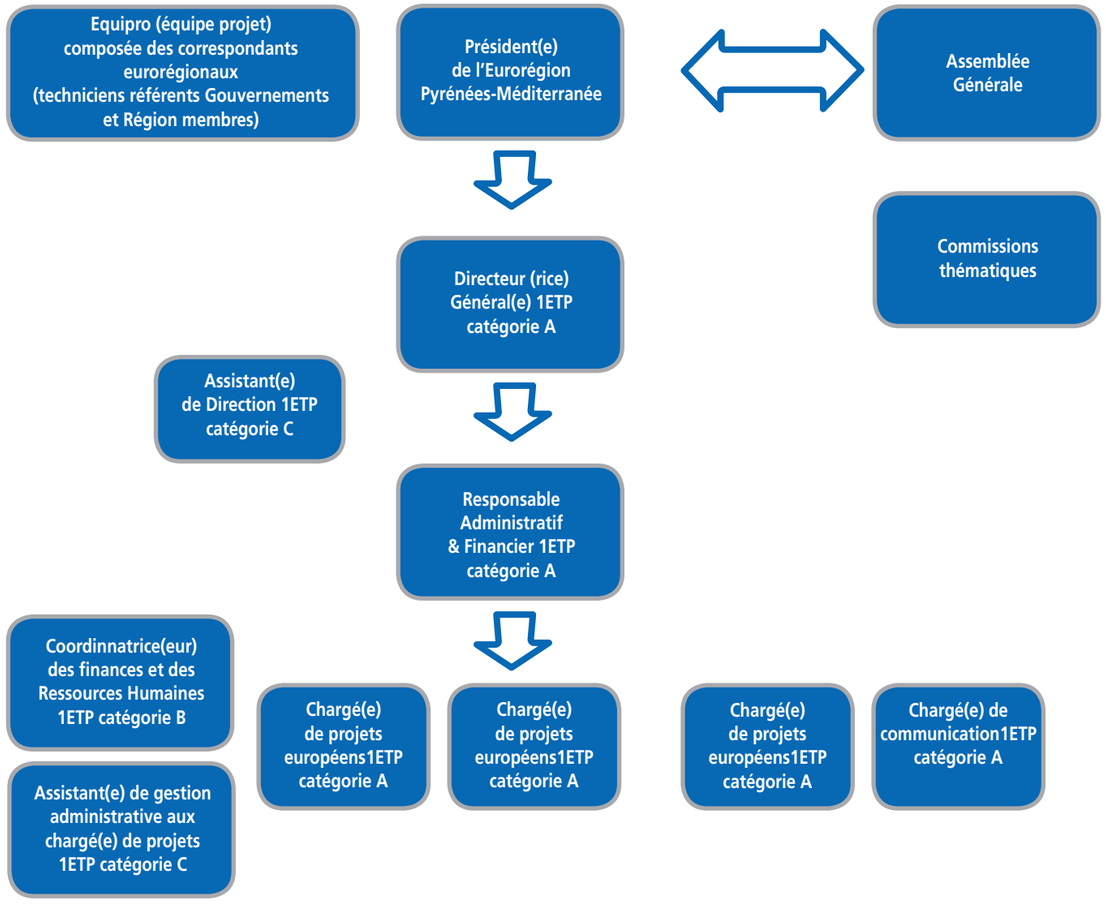

3.2.3. La troisième étape : mise en place d'une organisation interne en mode projet

La troisième étape : mise en place d'une organisation interne en mode projet
A cet effet, la direction a organisé un séminaire d'intégration en décembre 2017 pour sensibiliser l'équipe à la notion de méthode projet et ainsi renforcer sa cohésion interne. Par ailleurs, la création et le développement courant 2018 de nouveaux outils de gestion pour l'équipe ainsi qu'un système d'information, comptable et budgétaire performant aidera à sa stabilisation. Cette nouvelle organisation doit servir de base pour le lancement de la stratégie 2018/2020.

Les membres de la nouvelle équipe

Note : le poste d'assistant(e) de gestion administrative aux chargé(e)s de projets (cat C) n'est pas pourvu pour le moment. Il le sera en fonction de la montée en charge de l'équipe et des projets européens obtenus.

3.2.4. La quatrième étape : élaboration du plan d'actions 2018/2020 selon les 4 axes stratégiques

La direction, en lien avec l'équipe de l'EPM mais aussi en s'appuyant sur les équipes techniques des commissions et des institutions membres de l'EPM, a élaboré un plan d'action pluriannuel détaillé par objectifs stratégiques, opérationnels et fiches projets. Elle a comme objectif de mobiliser aussi pour la mise en œuvre de ce plan d'actions ses principaux partenaires. Cela se fera sur la base d'une nouvelle gouvernance au sein de l'EPM.

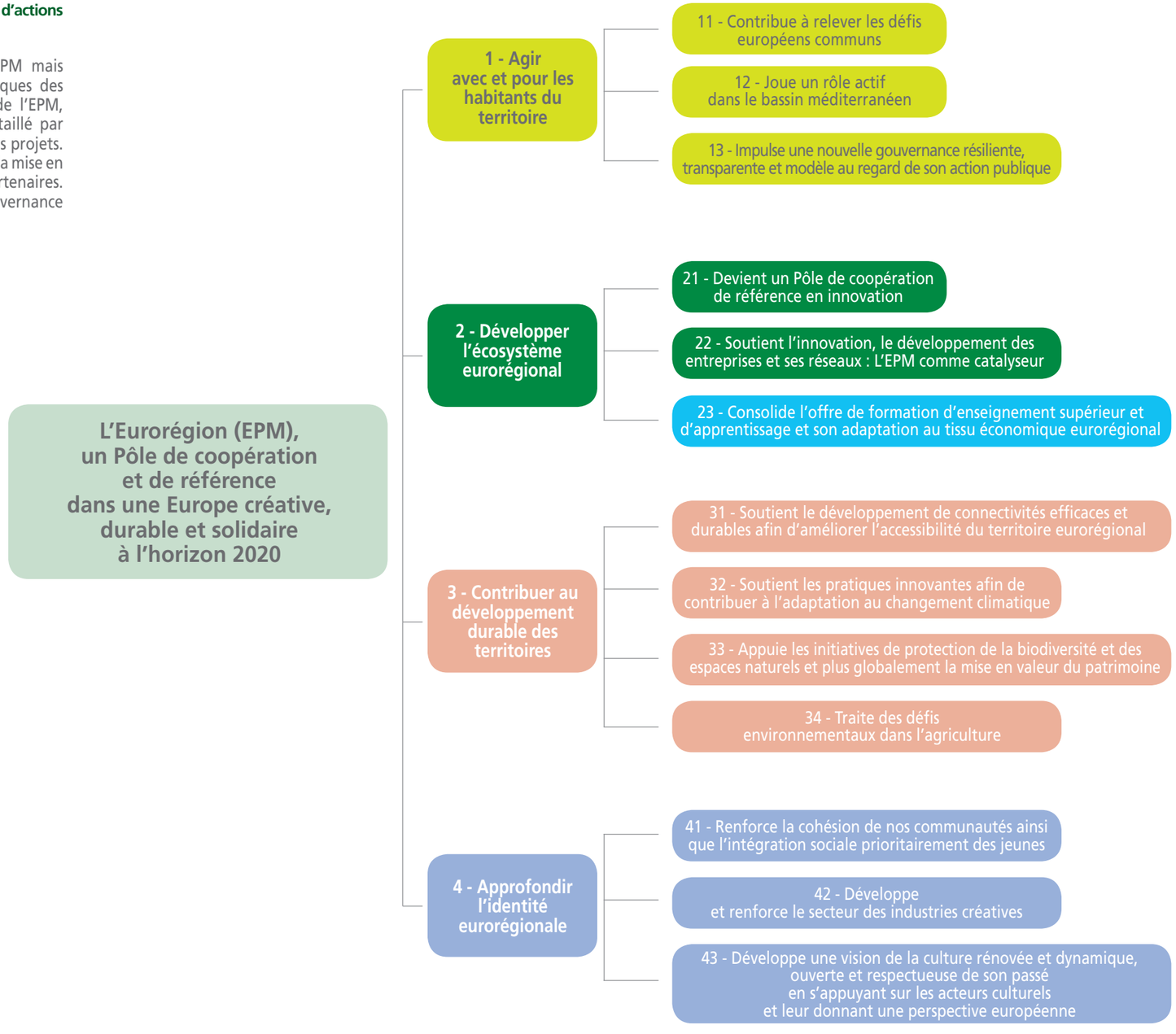

4. Les quatre axes stratégiques

4.1. AXE 1 : AGIR POUR ET AVEC LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Pour mener à bien cet axe stratégique, l'EPM a les objectifs stratégiques suivants :

- Contribuer à relever les défis européens communs.
- Jouer un rôle actif dans le bassin méditerranéen.
- Impulser une nouvelle gouvernance, résiliente, transparente et modèle au regard de son action publique.

4.1.1. L'EPM a contribué à relever les défis européens communs et à jouer un rôle actif en Méditerranée

Pour cela, au cours des 4 derniers mois de 2017, la nouvelle équipe de direction de l'EPM a participé à plusieurs séminaires européens stratégiques afin de présenter son action ou de se tenir au courant des principales négociations en cours sur le post-2020.

Août :

- Rencontre avec le représentant de la délégation Europe au bureau de Barcelone et préparation de l'intervention de l'EPM lors du séminaire des Points Europe Direct pour février 2018 à Barcelone.
- Rencontre avec le secrétaire général adjoint de l'UPM à Barcelone et préparation de la participation au séminaire de Naples en novembre.

Septembre :

- Participation et travail de *lobbying* lors de la présentation par la DG Regio de la communication sur "*Boosting growth & cohesion in EU border regions*" et sur la présentation des *Border Focal points*. Positionnement de l'EPM comme territoire d'expérimentation de la coopération à cette occasion (Bruxelles).
- Rencontre avec les équipes des délégations à Bruxelles des 3 membres.

Octobre :

- Participation au groupe de travail de la CIM à Montpellier sur l'économie sociale et solidaire en Méditerranée.
- Participation au *European Week or the Regions* à Bruxelles.
- Participation au réseau des GECT piloté par le CoR à Bruxelles.
- Participation à la conférence de la MOT sur la Coopération transfrontalière à Bruxelles.

Novembre :

- Participation au séminaire international organisé par l'UPM et la CRPM sur la *Blue Growth* à Naples.

4.1.2. L'EPM a impulsé une nouvelle gouvernance résiliente, transparente et modèle

L'EPM a lancé une nouvelle gouvernance participative et transversale afin d'informer ses membres, ses représentants politiques, ses partenaires et ses citoyens à propos des ressources humaines, financières et matérielles et elle s'est montrée disponible à tout moment, de manière fiable et exhaustive.

Pour cela, l'EPM a instauré un système de gestion administrative et financière transparent pour les membres et les citoyens.

Actions réalisées :

- Généralisation d'une approche dématérialisée des actes dans une optique de transparence et de développement durable.
- Lancement d'un projet de plate-forme extranet visant à permettre aux membres et à tous les partenaires de disposer d'un accès dématérialisé aux documents et outils qui les intéressent.
- Lancement d'un projet haut-débit permettant de réaliser les réunions par visio-conférence et d'accueillir des conférences de niveau international.
- Lancement d'un projet de refonte de l'élaboration budgétaire dans un objectif de gestion en mode projet du plan d'action de type Autorisations d'engagement /crédits de paiement.
- Diagnostic de mise à jour de la communication institutionnelle en ligne via le site web.

Par ailleurs, l'EPM a rencontré et associé les partenaires clés de son territoire à la mise en place de ses actions et les a partagées tant en interne qu'avec tous ses partenaires :

Actions réalisées :

- L'équipe de la direction a mis en place un bilan mensuel de son action diffusée et l'a présenté aux membres de l'EPM.
- La nouvelle équipe a rencontré l'ensemble des directions des services concernés des membres : fin septembre pour la Catalogne et mi-septembre pour les Baléares.
- La direction a rencontré, lors du dernier trimestre 2017, les principaux acteurs partenaires du territoire des nouveaux bureaux de l'EPM dans les Pyrénées-Orientales :
  - Les représentants de la Casa de la Generalitat de Catalunya.
  - Les représentants du bureau de la Région Occitanie à Perpignan.
  - Le préfet de Département.
  - Le président de Perpignan Méditerranée Métropole et maire de la ville.
  - Le président de l'Agence de Développement Économique.
  - L'équipe de coopération du Conseil Départemental 66.
  - Le président de l'UPVD et son équipe.
  - La directrice du Point Europe Direct de Prades.
  - La direction de Saint Charles International.
  - Le directeur du CNFPT 66 et du Centre de Gestion 66.
- La direction a rencontré les consuls français - général et honoraires - de Catalogne et des Îles Baléares.

4.1.3. L'EPM mettra en marche une organisation interne et externe pour les projets et créera à cet effet tous les outils d'organisation et de suivi afin d'investir l'argent public de la meilleure manière possible

Si l'année 2017 a principalement été consacrée à la restructuration de l'équipe technique et au déménagement des sites de Toulouse et Barcelone, regroupés à Perpignan, la direction s'est attelée au cours du second semestre à élaborer un projet de direction triennal permettant de répondre aux ambitions des membres de l'EPM. Ce projet de direction a été décliné en objectifs opérationnels et un plan d'action a été co-construit en mode projet.
Nouvelle équipe, nouvelle ambition, nouvelle approche managériale également par une approche co-construite en mode projet et par objectifs individualisés. Une réflexion a été lancée au sujet du meilleur outil de reporting du plan d'action.

4.1.4. L'EPM a établi une nouvelle stratégie de communication dans tous ses domaines d'action

La communication institutionnelle est un des enjeux stratégiques de la feuille de route que l'EPM doit mettre en œuvre jusqu'en 2020. Ainsi, en se dotant d'une stratégie de communication et de diffusion au niveau local, régional, national et européen, l'EPM a cherché à :

- Se positionner sur les événements européens.
- Communiquer auprès des institutions européennes.

• Gagner en visibilité et en reconnaissance auprès des acteurs locaux, notamment en valorisant les projets soutenus et accompagnés par l'EPM sur le territoire ou en renforçant les contenus eurorégionaux dans les médias locaux.

De même, le plan d'action stratégique de la direction de l'EPM en lien avec la feuille de route lancée par la présidence a prévu que la stratégie de communication de l'EPM :

• Gagne en proximité par rapport aux citoyens, notamment les jeunes.

• S'appuie sur la nouvelle organisation et les nouveaux bureaux situés à Perpignan.

• Prenne en compte tous les niveaux de communication.

• La rende visible auprès des élus – et cela à tous les niveaux – et auprès des principaux chargés de mission du territoire.

• La rende visible auprès des institutions européennes, notamment la Commission et le Parlement.

• Soit en lien permanent avec les réseaux les plus importants, comme ceux du Comité des Régions (CoR) ou la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM).

Par ailleurs, l'EPM a adapté sa communication afin de se rapprocher des acteurs de tous les secteurs économiques et des citoyens, surtout les jeunes. Pour cela :

• L'EPM a lancé un plan de communication ambitieux et détaillé pour les 3 prochaines années (qui sera actualisé chaque année).

• L'EPM a soutenu des événements de caractère eurorégional dans ses domaines prioritaires.

4.1.5. Actions de communication mises en œuvre en 2017

4.1.5.1. Communication institutionnelle

• Élaboration du plan de communication 2017-2020.

• Élaboration d'un nouveau *roll-up*.

• Suivi des contacts : introduction d'une nouvelle base de contacts, d'environ deux cents, des principaux médias et agences de communication des trois régions.

4.1.5.2. Réseaux sociaux

Les quatre canaux ciblés sont Twitter, Facebook, Linkedin et Instagram. Au total, en 2017, nous avons gagné 142 abonnés par rapport à 2016.

4.1.5.3. Communiqués de presse et médias

5 communiqués de presse en français, catalan, espagnol et anglais :

• La direction de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée se présente au président de Perpignan-Méditerranée (2 novembre 2017)

• L'activité physique et le sport, des éléments facilitateurs de l'intégration sociale des nouveaux arrivés (23 novembre 2017)

• Le projet européen Links Up organise une rencontre entrepreneuriale entre des start-ups et des entreprises consolidées par la Fondation BIT (1 décembre 2017)

• L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée est endeuillée suite à l'accident du bus scolaire de Millas (15 décembre 2017)

• Les membres de l'Eurorégion créent, sous l'élan de la présidence catalane, un groupe d'experts sur l'eau (22 décembre 2017)

4.1.5.4 Plusieurs reportages sur l'EPM dans les médias suivants

Occitanie :

JOURNAUX

▪ La Gazette des Communes : Les fâcheux effets de bord de la crise catalane (13 novembre 2017)

▪ L'indépendant : L'Eurorégion poursuit sa mission (14 novembre)

Catalogne :

TÉLÉVISION

▪ Canal Taronja: L'Euroregió Pirineus Mediterrània (5 octobre 2017)

▪ El 9 Televisió : L'Euroregió Pirineus Mediterrània (13 octobre 2017)

Televisió de Badalona : L'Euroregió Pirineus Mediterrània (25 octobre 2017)

▪ Vallès Visió : Notícies 15 novembre (15 novembre 2018)

JOURNAUX

▪ Sport : L'esport, una eina d'inclusió social (27 octobre 2017)

▪ Diari ARA : Esport i integració social, reptes i entrebancs que cal superar (19 novembre 2017)

▪ La Vanguardia : Actividad física y deporte ayudan a integrarse, según un estudio de la URV (22 novembre 2017)

▪ El Periódico : Actividad física y deporte ayudan a integrarse, según un estudio de la URV (22 novembre 2017)

RADIO

▪ Ràdio Mollet : Posa't les piles (13 novembre 2017)

Îles Baléares :

JOURNAUX

▪ Ibeconomía: Start-ups y empresas consolidadas se relacionan en la Fundació BIT (6 décembre 2017)

▪ Economía de Mallorca: Encuentro entre start-ups y empresas consolidadas en la Fundación BIT (7 décembre 2017)

4.1.5.5. Identité visuelle

• Rédaction initiale du premier cahier des charges concernant le renouvellement de l'identité visuelle de l'EPM.

• Première harmonisation provisoire du logo eurorégional.

4.1.5.6. Sites Internet

Récupération de plusieurs domaines – et de leur hosting – du site institutionnel et des sites des projets européens : Eurorégion, The Spur, Links Up et e-Health Eurocampus.

Mise à jour permanente de tous les sites à l'exception d'Eurocampus Pyrénées-Méditerranée, qui est pour le moment mis en stand-by en attente d'une nouvelle proposition de contenu à faire à la commission.

4.1.5.7. Suivi des projets européens et autres

• The Spin :
Finalisation du site Internet www.project-spin.eu
Diffusion aux médias de l'événement de clôture du projet à Mollet del Vallès.

• e-Health Eurocampus :
Création du site Internet
http://ehealtheurocampus.eu/

• The Spur 16/18 :

Elaboration du site Internet www.thespur.eu

• Kiss Me :
Animation des réseaux sociaux.

• Links Up :
Création et publication du site Internet
www.linksup-project.eu

4.1.5.8 Suivi d'autres projets

- Soutien aux événements de caractère eurorégional dans ses domaines prioritaires.
- Diffusion des rencontres TIC Salut à Vic.
- Collaboration avec l'Association Nord-Sud Films pour le Festival de cinéma de Prats-de-Mollo.
- Diffusion de la rencontre eurorégionale lors du salon Smart City Expo.

4.2. AXE 2 : DÉVELOPPER L'ÉCOSYSTÈME EURORÉGIONAL DE L'INNOVATION

4.2.1. Innovation

Dans le cadre de la feuille de route établie pour 2018/2020 et afin de développer l'écosystème eurorégional de l'Innovation, les objectifs stratégiques de l'EPM sont :

1. Devenir un pôle de coopération de référence en terme innovation au sein de l'Europe. Pour cela :

- Elle met en place une stratégie qui stimule et accélère les dynamiques de coopération entre entreprises de son territoire.
- Elle augmentera ainsi son attractivité et sa compétitivité en favorisant la coopération entre les entreprises de son territoire, notamment les PME et les clusters dans les secteurs de l'eau, de la e-Santé, de l'agroalimentaire, des TIC, du tourisme, de la biomédecine et, plus globalement, de l'économie bleue.

2. Soutenir l'innovation, le développement des entreprises et ses réseaux comme catalyseur :

- L'EPM développe la coopération entre les centres de recherche et de développement (R+D) et les PME et clusters de son territoire.
- L'EPM agit dans le cadre du bassin méditerranéen à propos de la « croissance bleue », principalement sur l'eau et le tourisme durable, et développera des projets de coopération dans ce domaine.

Au regard de ces priorités, en 2017 le plan d'action a consisté à :

1. Animer la commission innovation, qui s'est réunie deux fois en 2017.

- Juin : validation du lancement du groupe Eau en lien avec la commission Développement Durable et d'un séminaire sur le sujet pour fin 2017.
- Novembre, lors du Salon Smart Cities Expo : validation du plan d'action 2018.

2. Faire le suivi des projets européens :

- Poursuivre les projets Links Up et Kiss Me programmés en 2016 dans le cadre, respectivement, des programmes Interreg Sudoe et Interreg Europe.

Ces projets permettent de travailler sur la structuration de l'écosystème eurorégional en matière d'innovation et de développement économique et sont parfaitement connus et reconnus des professionnels de ces secteurs en totale adéquation avec la stratégie eurorégionale de l'innovation en matière d'e-Santé, d'eau, et de tourisme.

Actions pour le renforcement de l'écosystème d'innovation eurorégional

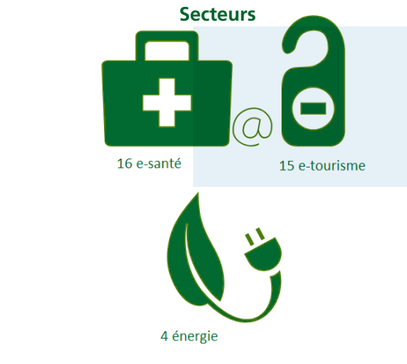

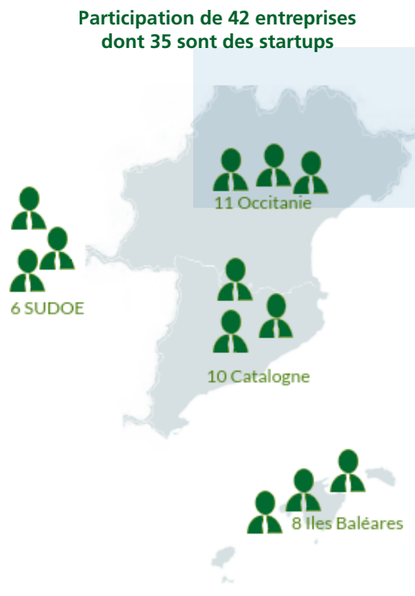

4.1.1.1. Projets Européens

Links Up

L'objectif est créer des liens pour stimuler la croissance des start-ups dans l'espace SUDOE.

Partenaires du projet : EPM (chef de file), Fondation BIT (Iles Baléares), ACCIÓ (Catalogne), Castres-Mazamet Technopôle (Occitanie), AD'OCC (Occitanie), Fundación Universidad Empresa (Murcie) et Centro de Inovação Empresarial da Beira Interior (Portugal).

Durée : du 1er juillet 2016 au 31 juin 2019.

Coût total du projet : 1 045 000 € dont 200 000 € pour l'EPM (75 % de FEDER).

En 2017, 2 grands axes ont été mis en avant :

1. L'identification, le développement et le test d'outils/méthodologies pour améliorer la connexion entreprises-marché. Pendant cette période, plusieurs rencontres entrepreneuriales ont eu lieu :

• Juillet : participation au *road show* lors de l'Université d'été de la e-Santé, à Castres, avec 16 start-ups et 5 grands comptes de plusieurs régions.

• Novembre : participation à la 12e édition du Séminaire international sur l'Innovation et le Tourisme (INTO), à Palma, avec 15 start-ups et 5 grands comptes du secteur de l'e-tourisme des régions du projet. Le catalogue et les meilleures pratiques ont été présentés au séminaire de *benchmarking* « La aventura empresarial », qui s'est tenu le 10 mai en Murcie et qui a été organisé par FUERM. Le catalogue est téléchargeable sur le site web afin que les start-ups puissent y accéder.

2. Communication du projet :

Le site Internet du projet www.linksup-project.eu a été mis en ligne fin octobre 2017 en catalan, français, espagnol, portugais et anglais. Les informations et articles sont accessibles à tous les partenaires et start-ups.

Kiss Me

L'objectif est améliorer la capacité d'innovation à travers la coopération transnationale.

Partenaires du projet : Eurorégion Rhine-Waal (Allemagne-Hollande) comme chef de file, EPM, Hamag-Bicro (Hongrie-Croatie), Värmland County Administrative Board (Suède) et Hedmark County Council (Norvège).

Budget total : 1 176 540 € dont 245 900 € pour l'EPM (85 % de FEDER).

Durée : de janvier 2017 à juin 2021.

Principaux événements de 2017 :

1. Avril : l'EPM et ACCIÓ ont participé à la réunion de présentation du projet à Varmland (Suède).
Sur la base de l'expérience CREAMED, les actions de chaque structure et ainsi que les bonnes pratiques ont été exposées.

2. Juin : réunion de lancement du projet à Kleve (Allemagne) et réunion du comité de pilotage du projet.

3. Octobre : séminaire de capitalisation à Zagreb (Croatie). L'EPM a présenté la stratégie eurorégionale de l'Innovation et le DG d'Innovation et Recherche du GOIB a présenté la nouvelle RIS3 de Baléares.

4. Le site internet www.interregeurope.eu/kissme/ a été actualisé et les posters des projets ont été imprimés. L'appel d'offre pour l'élaboration du rapport statistique de chaque membre a été finalisé et lancé en septembre 2017. Au mois de décembre, l'entreprise consultante a présenté une première version.

4.2.1.2. Participation dans d'autres projets et actions

Smart City Expo :

Participation des trois membres de l'EPM et de quatre entreprises :

- Carlos Alonso, de Meteoclim services (IB)
- Peio Oiz, de Marksite (IB)
- François Jaminet, de Diffusion Urbaine (OCC)
- Jérôme Fenwick, de Synox

Les entreprises catalanes ont été présentes sur le stand d'ACCIÓ. Globalement, le bilan a été positif, ce qui a été exprimé par tous les participants.

Les participants au salon Smart City Expo

Appel à Manifestations d'Intérêt 2015

L'EPM a reçu, en fin 2017, la justification de 3 des 5 projets acceptés. Un projet a été prorogé jusqu'en fin 2018 et un autre doit être relancé pour complément d'informations. Lorsque tous les projets auront passé la justification, l'EPM fera une évaluation plus précise et globale pour que la commission se positionne face aux appels futurs.

Suivi des 5 projets présentés :

TICH

- Secteur : e-Santé (Hospitalisation à domicile / formation du personnel médical aux nouvelles technologies) ;
- 3 Partenaires : UdG-Groupe de Recherche Santé et Soins de Santé, GECT Hôpital Transfrontalier de Cerdagne, UIB-Groupe de Recherche Évidence, Modes de Vie et Santé ;
- Tich a soumis deux propositions de projet à deux appels européens (Erasmus et Interreg Sudoe), mais aucun d'entre eux n'a été approuvé.

HIDRI-MED

- Secteur : Eau (Gestion de la Ressource et irrigation) ;
- 4 Partenaires : UdG, UPVD, ICRA, Terinov ;
- Hidri-Med a soumis une proposition de projet en 2016, mais n'a pas obtenu les 3 évaluations positives nécessaires pour passer à la phase suivante. La partie méthodologique était bien valorisée, mais le produit final n'était pas clairement défini.

RESSHYD EFFECTS

- Secteur : Eau (Gestion de la Ressource et irrigation) ;
- 6 partenaires initiaux (UdL, ICRA, ENDESA, UIB, CNRS-ECOLAB, CHE) et remplacement de l'UIB par l'UPVD ;
- Positionné sur un POCTEFA.

PA2I

- Secteur : Eau (Gestion de la Ressource et irrigation) ;
- 8 partenaires (VERSeau Développement, CUADLL, BRGM, CA65, EcoUnion, Ecodigma, DIFED, AD FINE);
- Bilan non connu, car une demande de prorogation a été faite et accordée en 2018 par la commission Innovation jusqu'à la fin décembre 2018.

EUROTELDENT

- Secteur : e-Santé (Techniques digitales de iagnostic et intervention) ;
- 4 partenaires (Univ Montpellier, UPC, Fundació Investigació Sanitària-Îles Baléares, Sysord) ;
- Positionné sur un H2020.

4.2.2. Tourisme

4.2.2.1. Le tourisme comme catalyseur

Au sein de l'EPM, le tourisme est identifié comme un catalyseur. Il répond principalement au deuxième axe stratégique et à l'objectif stratégique de soutien à l'innovation, le développement des entreprises et ses réseaux.

Pour cela :
L'EPM développe la coopération entre les centres de recherche et de développement (R+D) et les PME et clusters de son territoire. Cet objectif est partagé par trois commissions dont celle du tourisme.

Par ailleurs, l'EPM agit dans le cadre du bassin méditerranéen sur la « croissance bleue », principalement sur l'eau et le tourisme durable, et elle est en train de développer des projets de coopération dans ce domaine. En effet, le tourisme bleu, ciblé en particulier par la stratégie européenne de « croissance bleue » est un secteur prioritaire pour l'UE et pour les régions méditerranéennes dont les destinations portuaires maritimes, fluviales et lacustres sont fédérées par une histoire et des enjeux communs. Cette filière constitue un formidable levier économique pour les territoires eurorégionaux, mais aujourd'hui elle doit s'adapter aux nouvelles attentes de la clientèle et de la concurrence mondiale tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable. Une coopération autour du tourisme bleu à l'échelle de l'EPM dans le cadre de la stratégie eurorégionale de l'innovation doit contribuer à relever ce défi commun de compétitivité et d'innovation dans le respect de l'environnement.

4.2.2.2. Actions 2017

• Octobre : Réunion de la commission Tourisme pour valider le plan d'action 2018 et le budget associé et acter la participation au Campus de l'Innovation touristique 2017. À retenir pour 2018 **l'action phare** du **Prix de l'Innovation de la jeune entreprise touristique de l'EPM** et la participation au salon **B-Travel**. Le Prix de l'innovation touristique est le **1er concours lancé par l'Eurorégion** à destination des entreprises du tourisme il vise à faire la promotion de l'innovation et du tourisme sur le périmétre de l'Eurorégion, ce prix **renforcera** également la **coopération** entre les **entreprises**.

• Novembre : Participation au séminaire sur le futur du tourisme européen à Bruxelles.

• Décembre :

a. Participation au Campus de l'innovation touristique à Montpellier (1ère édition le 14/12/2017). Aucune entreprise de l'EPM n'a été présente, mais la commission décide d'investir sur l'édition 2018.

b. Préparation au projet MIRO IN CUBE, 1ère édition, prévue en février 2018 : convention de partenariat établie entre l'EPM et l'UPVD sur cette édition (participation au jury d'une délégation des 3 membres de l'EPM et de la direction et suivi des candidats comme coach).

4.2.3. Enseignement supérieur et recherche

Dans le cadre de son axe stratégique numéro deux, l'EPM consolide l'offre de formation d'enseignement supérieur et d'apprentissage et son adaptation au tissu économique.
La coopération eurorégionale dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche se matérialise depuis 2009 par le biais de l'Eurocampus Pyrénées-Méditerranée, premier campus européen, avec ses 500 000 étudiants, 45 000 chercheurs et 85 établissements d'enseignement supérieur. Cet espace de coopération universitaire a été créé avec l'objectif de favoriser l'échange de connaissances et la mobilité d'étudiants, enseignants et chercheurs, mais aussi d'accroître l'attractivité de l'offre de formation du territoire eurorégional. Pour atteindre ces objectifs, ont été lancés des dispositifs comme le « chèque eurocampus » et les aides aux cotutelles de thèses doctorales et à la création de doubles diplômes.

4.2.3.1. Bilan de l'Eurocampus

Presque dix ans après son lancement, il est temps de faire un bilan de l'Eurocampus.

Les dispositifs lancés dans le passé n'ont pas rencontré le succès attendu. En 2015, le GECT a réalisé une enquête auprès des établissements qui a révélé certaines difficultés : pour les doubles diplômes, les différences linguistiques et les disparités des schémas d'études et de coûts du diplôme ; pour les cotutelles de thèse, les disparités administratives, en particulier les problèmes de statut et de reconnaissance entre établissements, ainsi que le manque de connaissance entre équipes de recherche. Ces obstacles devraient pouvoir être surmontés et d'autres lignes d'action trouvées, plus adaptées aux besoins réels et actuels des acteurs.

La feuille de route 2017-2020 de l'Eurorégion met l'accent sur la nécessité d'assurer une meilleure connexion entre l'enseignement supérieur, la recherche et le développement économique au sein du territoire.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, quelques pistes d'action sont indiquées, comme par exemple :

• Favoriser les échanges entre établissements et une offre académique et pédagogique conjointe, mais aussi renforcer la diffusion de l'information sur cette offre.

• Créer des pôles de compétences visant à attirer les acteurs universitaires des autres territoires.

• Favoriser la mobilité entre les acteurs universitaires (étudiants, doctorants, enseignants et chercheurs).

• Encourager le développement du *e-learning*.

• Travailler à la mise en réseau des ressources universitaires avec les acteurs économiques du territoire.

En ce qui concerne la recherche, la feuille de route propose aussi des pistes :

• Créer des espaces de connaissance partagée et d'émergence de projets collaboratifs ;

• Créer une dynamique « interclustering » pour valoriser en commun les filières économiques constitutives de l'identité eurorégionale.

• Inciter à la mise en place de Living Labs eurorégionaux.
• Réactiver l'Eurobiorégion.

• Encourager la formation d'un pôle eurorégional d'innovation et de croissance basé sur la connexion entre les centres scientifiques et technologiques.

A noter que le séminaire stratégique des présidents et recteurs d'université prévu initialement à l'automne 2017 sous la présidence catalane de l'EPM a été repoussé à l'automne 2018 pour des raisons liées au contexte politique du moment.

4.2.3.2. e-Health Eurocampus

e-Health Eurocampus

Objectifs :

• Améliorer la pertinence de l'enseignement supérieur dans le domaine des technologies de l'information et de la communication au service de la santé (e-santé).

• Améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en e-santé à travers la mobilité et la coopération transnationales.

• Promouvoir l'employabilité à travers l'adaptation des programmes d'études aux besoins du marché du travail, en tenant compte de la diversité des systèmes de santé européens.

• Fournir aux étudiants des compétences entrepreneuriales, en particulier adaptées à l'e-santé.

Partenaires du projet : L'EPM (chef de file), la Faculté d'Informatique de l'UPC et la Fondation Sant Joan de Déu de Barcelone (Catalogne), l'Ecole Polytechnique Supérieure de l'UIB (Iles Baléares), la Fondation Baléare d'Innovation et Technologie (BIT) (Iles Baléares), l'Université de Montpellier et l'École d'ingénieurs ISIS de Castres (Occitanie), l'Université Glyndwr (Pays de Galles), la Hochschule de Ulm (Allemagne), l'Université de Chypre.

Durée : 1er Septembre 2016 au 31 Août 2019.

Coût total du projet : 430 203 € (100 % d'ERASMUS+).

Le projet s'inscrit en lien direct avec la stratégie eurorégionale de l'innovation et va permettre de renforcer l'Eurocampus Pyrénées-Méditerranée.

En tant que chef de file, l'EPM coordonne le suivi et la gestion de ce projet ainsi que les actions de communication et la mise en œuvre de la plateforme numérique.

40 professeurs
ayant participé directement aux activités d'un projet européen de l'enseignement supérieur

42 étudiants
ayant participé à une activité de formation dans le cadre d'un projet européen

Actions réalisées en 2017

- Juin/Juillet : Première école d'été à Castres en lien avec les journées « Université d'été de la e-Santé » organisées par le Castres-Mazamet Technopôle avec 46 étudiants en informatique et sciences de la santé des universités partenaires présents.

- Octobre : Séminaire de formation à Montpellier pour les professeurs des entités partenaires, 20 participants.

Participants à l' « Université d'été de la e-Santé » à Castres

4.2.3.3. Doubles diplômes

L'EPM a présenté l'état d'avancement des 3 doubles diplômes mis en place à travers le soutien de l'Eurorégion :

- **Master EAU - UM / UB** (Appel 2015) : demandent le report du démarrage de la rentrée 2017 à la rentrée 2018.

- **Master en design transdisciplinaire culture et territoires – UT2 / EINA UAB** (Appel 2012) : la mobilité a démarré et l'UAB a trouvé une solution pour que les étudiants français accueillis dans le cadre de doubles diplômes n'aient pas à payer les taxes de reconnaissance de crédits, qui étaient élevées.

- **Master en Innovation et Recherche en Informatique / Ingénieur en Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé - FIB UPC / Ecole ISIS Champollion** (Appel 2012) : première année de mobilité en cours (3 Français à Barcelone / 1 Catalan à Castres – les chiffres devraient augmenter lors des prochaine éditions).

4.2.3.4. Cotutelles de thèse

En ce qui concerne les cotutelles de thèse, 5 dossiers ont été retenus, mais seulement 3 poursuivent jusqu'au bout :

- Ana María ANTOLIN POZUETA – Appel 2014. **URV / ENSCM Montpellier**. Soutenance le 16/12/ 2016 (Chimie)

- Jordi CREUS CASANOVAS - Appel 2014 **(UAB / CNRS**
- **Université Paul Sabatier)**. Soutenance en décembre 2017 (Chimie)

- Maria Clara GASPAR - **CERTOP UT2 / ODELA UB**. Soutenance en septembre 2017 (Sociologie de l'alimentation)

Le projet de cotutelle de Francisco MARTINEZ ESPINAR n'a pas pu être réalisé à cause d'obstacles bureaucratiques entre l'INSA de Toulouse et l'URV de Tarragone, tandis qu'un autre doctorant, Adenane DJIGO, a abandonné son projet de thèse en coopération transfrontalière entre l'UPVD de Perpignan et l'Université de Gérone, alors qu'il avait déjà reçu une partie de la bourse.

Participation à des événements :

- Septembre : Journées TIC Salut à Vic avec la participation aux tables rondes, présentation du projet e-Health Eurocampus et clôture des journées.

- Octobre : Journées commémoratives des 10 ans de la commission internationale du CIC à Barcelone regroupant toutes les universités de Catalogne.

4.2.3.5. Chèques Eurocampus

Un bilan sera proposé au printemps 2018 synthétisant sur les 5 dernières années. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ce chèque est d'un montant de 600 € financé directement par les gouvernements membres, qui vient en complément des autres aides à la mobilité. Ce document aidera à faire le bilan que l'on présentera pendant le séminaire des recteurs et présidents d'université de l'automne 2018.

158 chèques Eurocampus accordés

92 700 € versés en chèques mobilité

4.2.3.6. Web Eurocampus

D'avril 2017 à mars 2018 on compte une moyenne de 11 000 visites par mois. L'EPM a proposé d'étudier la possibilité d'inclure l'information du site web Eurocampus sur le nouveau site de l'Eurorégion. Il faudra, dans ce cas, veiller à maintenir les liens.

4.3. AXE 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

4.3.1. Principes basiques

Afin de contribuer au développement durable du territoire en lien avec les priorités européennes, l'EPM :

a. Est en train de se positionner par rapport aux priorités partagées entre ses membres ainsi que sur les actions associées à la feuille de route. A noter que les actions liées strictement à l'environnement, comme les déchets, les questions liées à la qualité de l'air ou encore les problématiques liées à l'eau – notamment à travers la refonte de la Directive Cadre sur l'Eau – sont aux yeux des citoyens européens une priorité.

b. Dans cette perspective, l'EPM veut appuyer les initiatives de protection de la biodiversité et des espaces naturels et, plus globalement, la mise en valeur du patrimoine. Ainsi, l'EPM a facilité notamment l'échange de bonnes pratiques et la coopération dans la gestion des espaces naturels protégés et la biodiversité.

c. L'EPM soutient les pratiques innovantes pour mitiger et s'adapter au changement climatique.

d. Au-delà des questions liées strictement à l'environnement, l'EPM soutient le développement de connectivités efficaces et durables pour améliorer l'accessibilité du territoire eurorégional.

e. Enfin, l'EPM traite des défis environnementaux dans le cadre de l'agriculture en aidant à développer des stratégies compatibles liées à l'impact du changement climatique sur le secteur agroalimentaire.

4.3.2. Actions

Animation de la commission Développement Durable, qui s'est réunie 2 fois en 2017 :

- En mai à Montpellier : validation de l'organisation et du contenu du séminaire du groupe Eau initialement prévu pour juillet 2017, mais qui finalement a été repoussé en fin d'année du fait de la restructuration de l'EPM et des difficultés inhérentes au contexte politique en Catalogne.

- En décembre à Barcelone : validation des pistes d'actions pour 2018 et présentation des résultats du projet de l'APDD 2015, PGRI.

Autres réunions :

- En décembre : organisation du séminaire stratégique du groupe Eau les 11 et 12 décembre à Barcelone réunissant une cinquantaine de participants chaque jour, professionnels, universitaires et représentants de clusters « Eau » des membres de l'Eurorégion. Les problématiques évoquées lors de ces deux jours ont été les modèles de planification et de gestion du cycle global de l'eau des membres de l'Eurorégion, la gestion des ressources hydrauliques sur les zones touristiques du littoral, la protection des zones humides du littoral et milieu marin et la réutilisation des eaux.

- Plusieurs pistes d'actions sur les questions de l'eau ont été proposées sur les 3 territoires :

  a. Mise en place d'un guide des compétences respectives sur cette thématique entre les acteurs.

  b. Mutualisation des initiatives pour aider les clusters sur l'eau dans leur développement à l'international et pour améliorer leur compétitivité.

  c. *Lobbying* est à imaginer auprès des institutions européennes sur les questions de révision de la Directive cadre sur l'Eau.

  d. Motiver les professionnels du tourisme sur des actions pilotes dans la réutilisation de l'eau.

  e. Faire une étude comparative sur le prix de l'utilisation de la ressource en eau.

  f. Partager des outils de modélisation sur les questions de ressources hydriques.

  g. Faire un *benchmarking* sur les bonnes pratiques, notamment pour la REUSE.

  h. Quant aux zones humides et aux milieux marins, les thèmes récurrents proposés sont le partage de la connaissance, de l'expérience et des outils de gestion, la récupération d'espaces naturels, une nouvelle gouvernance, l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique.

- Préparation des rencontres avec l'Observatoire de Banyuls prévues en début d'année.

4.3.3. Appel à Projets Développement Durable 2014

Projet PGRI :
Prévision et Gestion du Risque d'Inondation

- Objectif : le projet vise à mesurer la gestion et la prévision du risque d'inondation sur le territoire de l'Eurorégion avec application d'un projet pilote sur 2 sites de l'Agly dans les Fenouillèdes et de la Muga, province de Gérone.

- Partenariat : Institut Flumen-UPC, ISL Ingénierie, Institut mécanique des fluides de Toulouse et UIB.

- Financement : projet total 199 730.65 € dont demande financement à l'EPM de 119 838.39 €.

- Résultats attendus pour 2018 : une méthodologie claire et novatrice, permettant de minimiser les risques associés aux inondations torrentielles, et d'adaptabilité de la méthodologie à d'autres zones.

4.3.4. Appel à Projets Développement Durable 2015

Projet VIN&ADAPT

- Objectif : ce projet a pour objectif de promouvoir le transfert de connaissances pour développer l'adaptation aux effets du changement climatique du secteur du vin.

- Partenariat : Fundación Empresa y Clima de Catalogne, la société Bodegas Binifadet SL aux Iles Baléares et la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon.

- Financement : 51 252 €.

- Finalisé : fin 2017.

- Résultats attendus : une méthodologie claire sur la base d'enquête terrain auprès des professionnels (plus de 50) et la réalisation de 2 ateliers sur Montpellier et Vilafranca del Penedès. Réalisation de deux vidéos et de guides méthodologiques à destination des professionnels.

4.4. AXE 4 : APPROFONDIR L'IDENTITÉ EURORÉGIONALE

La feuille de route 2017-2020 de l'Eurorégion définit les objectifs suivants concernant la culture :

- Maintenir et renforcer les appels à projets, ainsi que les subventions aux **projets culturels** eurorégionaux portés par les acteurs du territoire, afin d'avoir une industrie de plus en plus forte et capable de s'internationaliser.

- Mettre en valeur le **patrimoine culturel** de l'Eurorégion en lien avec les manifestations qui existent déjà sur le territoire.

- Etablir une liste des **secteurs culturels prioritaires** capables de devenir des moteurs stratégiques pour la culture de l'Eurorégion et mettre en place des plans de travail sectoriels.

- Renforcer **l'évolution numérique** des nouvelles industries créatives.

- Elaborer une **cartographie d'opérateurs** culturels de l'espace eurorégional.

- Promouvoir des projets d'**itinéraires culturels** et touristiques conjoints.

En plus, le programme de la présidence met l'accent sur deux autres aspects :

- La **dimension euro-méditerranéenne** et la coopération entre les deux rives de la Méditerranée.

- La culture comme instrument privilégié de **cohésion sociale** et les **jeunes** comme acteurs essentiels dans la construction d'un projet de futur.

1 060 participants aux évènements culturels soutenus par l'Eurorégion

77.029 € des subventions accordés aux projets culturels sélectionnés

4.4.1. Projets européens

SPIN : Sport for Inclusion

L'objectif est favoriser l'intégration des migrants et l'égalité des genres à travers le sport de base, le sport pour tous et les sports d'équipe.

Partenariat : EPM (chef de file), Unió dels Consells Esportius de Catalunya-UCEC et Universitat Rovira i Virgili-URV (Catalogne), Comité régional de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées-CRUSEP-LRMP (Occitanie), Unione Italiana Sport per Tutti Piemonte-UISP (Italie).

Budget total : 75 343 € dont 15 342 € pour l'EPM (80 % de ERASMUS+).

Durée : janvier à fin décembre 2017.

Résultats obtenus : au-delà de la mise en réseau sur le bassin méditerranéen des acteurs du monde de l'insertion par le sport, ce projet – notamment par son étude sur les bonnes pratiques et l'enquête faite auprès d'échantillons de la population immigrée – a permis de donner des pistes et une méthodologie applicable à d'autres territoires tant pour le public adulte comme pour les jeunes, et tant pour les populations immigrées comme autochtones.

Actions en 2017

- Février : réunion de lancement à Montpellier pour décider la méthodologie globale du projet. Mise en place de l'étude, du plan d'action et de l'aspect budgétaire et de l'aspect de la communication autour du projet, notamment du site Internet.

- Mars : comité de suivi à Turin sur l'adaptation du budget et du planning et présentation de la plateforme digitale.

- Juin : le comité s'est réuni pendant les 10èmes Rencontres Sport et Culture de l'EPM à l'Hospitalet de l'Infant pour valider le suivi et l'évaluation des actions.

- Novembre : séminaire final à Mollet del Vallès avec une soixantaine de personnes présentes, dont des représentants politiques, des spécialistes et des représentants des associations sportives des territoires associés ainsi que des universitaires du domaine.

Présentation du projet SPIN

The Spur 16/18

L'objectif est améliorer la capacité d'innovation à travers la coopération transnationale.

Partenariat : El Bòlit, Centre d'art contemporain de Girona (Catalogne) chef de file, le LAIT, Centre d'art d'Albi (Occitanie), Es Baluard, Musée d'Art moderne et contemporain de Palma (Îles Baléares), le Bureau des arts et des territoires de Montpellier (Occitanie), la Fondazione per l'Arte de Rome (Italie), Sputnik Oz à Bratislava (Slovaquie).

Budget total : 333 333 €, dont 245 900 € pour l'EPM (60 % d'EUROPE CREATIVE et 30 % EPM dans le cadre de l'appel à projet culture 2015).
Durée : Janvier 2016 à juin 2018.

Actions 2017

- Finalisation des études d'exploration pour la reconversion d'espaces urbains délaissés. A titre d'exemple, l'usine Can Ribas dans le quartier de La Soledat à Palma et le quartier de Sant Narcís à Gérone, mais aussi des espaces à Albi et à Montpellier.

- Octobre/ Novembre : résidence d'artistes de deux mois à Gérone, Albi, Palma, Rome, Bratislava et Montpellier.

- Novembre : séminaire sur les réseaux pour la promotion de l'art contemporain - Rome (en clôture de la résidence d'artistes).

4.4.2. Lancement et sélection des projets de l'Appel 2017

• Rappel de la dotation financière de l'appel : 130 000 €.

• 6 projets se sont présentés, tous de dimension eurorégionale. Aucun candidat ne s'est présenté sur la ligne de soutien à des projets à vocation européenne.

• 3 projets ont été approuvés pour un montant de 77 029 euros. Le solde soit 52 971 euros sera intégré en partie dans le prochain appel à projet de 2018 et le restant dans des actions à définir pour 2018.

Les projets retenus sont tous du secteur de la musique :

Pirineus-Mediterrània Modern :

Descriptif : festival de Musique contemporaine et de nouvelle création.
Partenaires : Música Actual, chef de file (Catalogne), Association Turbulences Sonores (Occitanie), Associació Placa Base (Baléares).
Budget total : 40 200 euros dont 24 120 euros de l'EPM.

Arc Nord Mediterrànea :

Descriptif : création artistique autour des instruments traditionnels qui jouent en couple avec la cornemuse sur l'Arc Nord Méditerranée : bodegas-autbòis (cornemuse de la Montagne Noire, hautbois du Bas Languedoc), sacs de gemecs-tarota (Catalogne), xeremies-flabiol (Iles Baléares) et zampogna-totarella (Calabre).
Partenaires : Mar e montanha, chef de file (Occitanie), Xeremiers de Sóller (Baléares), Va de Vent et ADOC (Catalogne), Totarella (Italie) :
Budget total : 53 950 euros dont 25 409 euros de l'EPM.

Sabor de rumba : un patrimoine transfrontalier

Descriptif : un collectif d'associations de l'espace eurorégional s'est engagé dans un projet en vue de demander l'inscription de la rumba catalane sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco.
Partenaires : KaRu prod (Occitanie), Escola de Música Moderna de Girona et Foment de la Rumba Catalana (Catalogne), Associació Manangelment Musical (Baléares).

Budget total : 69 500 dont 27 500 de l'EPM.

4.4.3. Suivi et animation de la commission culture

Elle s'est réunie 2 fois en 2017 :

• Janvier : validation du contenu, du montant et des modalités de lancement de l'appel à projet 2017.

• Octobre : validation des projets de l'appel à projet et pour la proposition du plan d'action 2018.

Participation à des événements culturels :

• Octobre :
- Conférence internationale sur la coopération culturelle à Toulouse, participation aux tables rondes.
- Inauguration de la Fira Mediterrània de Manresa soutenue dans le cadre de l'appel à projet 2016.

• Novembre : préparation du Forum eurorégional des cultures populaires de mai 2018 au Pont du Gard avec le CIRDOC.

• Décembre : collaboration avec l'Association Nord-Sud Films pour le Festival de cinéma de Prats-de-Mollo.

5. Un compte administratif de transition

L'exercice 2017 a été un exercice atypique dans la vie de l'établissement dans la mesure où il a été impacté à la fois par la restructuration de l'équipe technique et ensuite par le transfert des sites de Toulouse et Barcelone vers Perpignan.

Les comptes 2017 ont été approuvés au cours de la séance du 4 juin 2018.

5.1. La section de fonctionnement

Les dépenses

L'exercice 2017 est un exercice de transition dans la mesure où une restructuration a été engagée entre les mois de mars et de décembre. Cette dernière a naturellement conduit à une activité plus importante et exceptionnelle du volet fonctionnement de l'EPM, dont les dépenses sont établies à hauteur de 547 770.09 € (547 000 €), soit une hausse de 26 % sur l'exercice précédent (434 000 €) et un taux de consommation des crédits à hauteur de 93.5 % des prévisions budgétaires (585 000€).

Cette hausse s'explique à la fois par une reprise d'activité de l'établissement à la suite d'un exercice de transition en 2016 et des dépenses exceptionnelles liées au déménagement et à l'implantation à Perpignan :

- En matière de mobilier et de fournitures non prises en charges en dépenses d'investissement,

- En matière de prestations de mise à jour et de formation sur le progiciel de gestion informatique et en déplacements.

Les charges générales représentent 222 000 €, soit une hausse de 177 % sur l'exercice précédent (80 000 €), qui s'explique par une comparaison entre deux exercices exceptionnels et différents : exceptionnels, en 2016 par une activité très réduite et en 2017 par des aspects ponctuels issus du déménagement à Perpignan.

La masse salariale a représenté 336 000 €, dont 174 000 € de personnel du service de remplacement du Centre de Gestion de la Haute-Garonne. La masse salariale est en baisse de 3.72 % sur l'exercice précédent (34 860 euros).

Il est à noter en dépenses complémentaires l'écriture comptable d'ordre d'amortissement des biens à hauteur de 3 000 €.

Le virement non exécuté en section d'investissement a permis de dégager une épargne de 155 000 € afin de couvrir les dépenses d'investissement nécessaires au déménagement puisqu'il est rappelé que l'établissement utilisait jusqu'alors du matériel mis à disposition par le Comité Régional du Tourisme à Toulouse.

Répartition 2017 des recettes

Les recettes

Les recettes du volet statutaire s'établissent quant à elles à hauteur de 578 000 €, soit 100 % des recettes inscrites et en recul de 1 % sur l'exercice précédent dans la mesure où l'établissement ne bénéficie plus de la participation complémentaire de 7 000 euros au titre de l'occupation d'une partie des locaux du comité régional du tourisme à Toulouse.

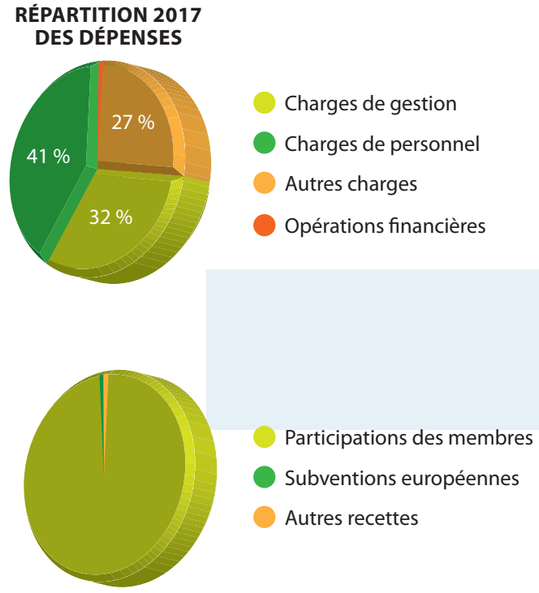

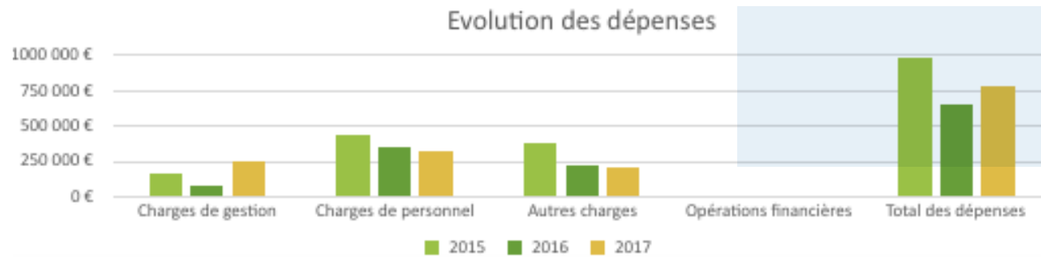

5.2. La section d'investissement

L'utilisation de la section d'investissement dans le budget constitue une première dans la gestion comptable de l'établissement. Cette section d'investissement correspond à la partie bilan de la comptabilité privée dont l'instruction comptable M71 est issue et permet à l'assemblée de mieux appréhender le patrimoine de l'établissement (actif) et son mode de financement (passif) par l'emprunt ou par ses fonds propres (son épargne dégagée en section d'investissement). C'est cette dernière solution qui a été retenue par l'assemblée.

Les dépenses

La montée en gamme de progiciels de gestion pour permettre un suivi analytique du projet EPM 2018-2020, l'acquisition de matériel informatique de type serveur, le remplacement des postes clients dont les contrats arrivaient à échéance, et le mobilier ont constitué les marchés lancés en 2017 pour équiper le siège de l'établissement et s'établissent à hauteur de **7 740 €** dont 1 230 € en immobilisations incorporelles et 6 510 € en immobilisations corporelles.

Les recettes

Les recettes d'investissement 2017 sont uniquement constituées par l'épargne dégagée dans les écritures d'ordre d'amortissement des biens précédemment acquis, soit 3 000 € et le solde d'investissement de 1 480 € qui entrent dans le compte administratif.

Le stock de dette de l'établissement au 31 décembre de l'exercice est nul.

L'assemblée générale a approuvé et validé, le 14 juin 2018, la parfaite concordance des résultats entre le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2017, dont les résultats sont arrêtés dans les conditions ci-après :

(A) Résultat de l'exercice :	**- 110 407.71 €**
(B) Excédent antérieur reporté :	**1 759 721.87 €**
(A+B) Résultat cumulé de clôture :	**1 649 314.16 €**
(C) Solde d'investissement de l'exercice :	**- 74 396.39 €**
(D) Solde d'investissement reporté :	**14 806.80 €**
(C+D) Solde d'investissement cumulé de clôture :	**- 59 589.59 €**

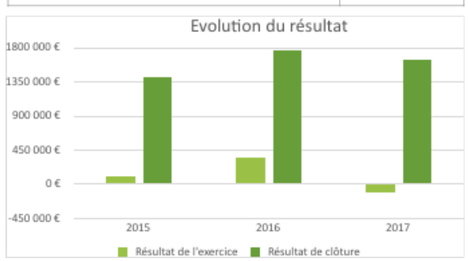

5.3. Ressources Humaines

Au regard de la dimension sociale et dans une démarche managériale bienveillante, la restructuration de l'équipe technique a engendré un suivi permanent des membres de l'EPM en lien avec la direction, permettant ainsi d'accompagner au mieux la transition entre le reclassement des agents dans l'impossibilité de mettre en œuvre une mobilité personnelle vers le nouveau siège de Perpignan et l'intégration de la nouvelle équipe, renouvelée à 90 %.

Par ailleurs, la réalisation d'un nouvel organigramme, le regroupement de tous les agents sur un seul site, la création d'un pôle de direction complémentaire, la mise en œuvre de nouvelles fiches de poste, et du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise, et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), ou encore la formalisation des entretiens professionnels, sont autant d'outils qui ont permis de relancer le projet EPM sur de nouvelles bases.

La masse salariale représente 41 % des dépenses de fonctionnement de l'établissement et est en recul de 14 % en moyenne sur les deux derniers exercices.

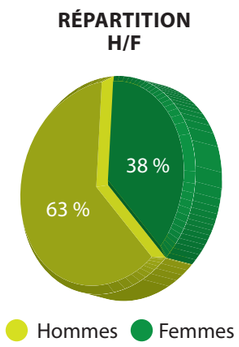

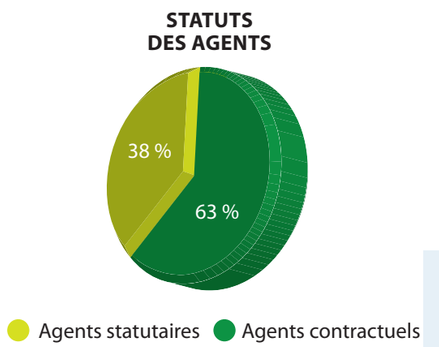

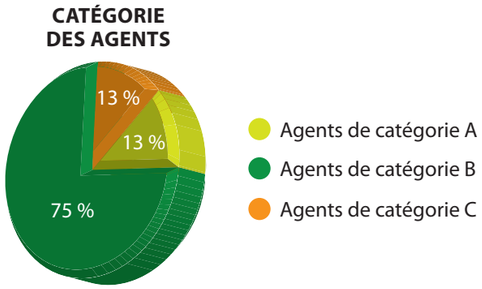

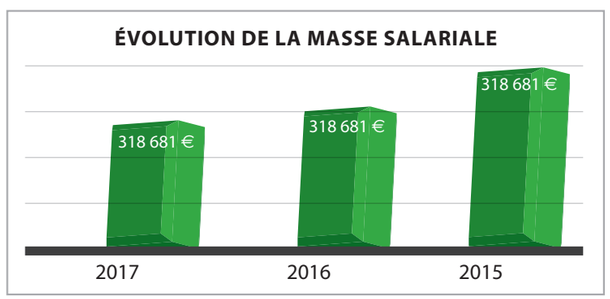

EURORÉGION PYRENEES-MEDITERRANEE GECT - El Centre del Món
35 boulevard Saint-Assicle - CS 32032 - 66011 Perpignan Cedex
Tél. +33 4 48 22 22 34

http://www.euroregio.eu/
Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
@Euroregion
euroregionpm